13

AVRIL • MAI • JUIN 2021

bpost business | BP-PP | B-02307
BELGIE(N)
BELGIQUE

Bureau de dépôt : Bruxelles X.
N° d'agrégation : P201042
Adresse de l'expéditeur :
Rue Coenraets, 68
1060 Bruxelles

SOLSCOOP

Éditrice responsable : Veronique Wemaere, rue Coenraets 68, 1060 Bruxelles

INTERVIEW
ESTELLE CEULEMANS, ENGAGÉE À LUTTER POUR LE TRAVAIL DÉCENT

FOCUS SUD
1er MAI 2021, UNE FÊTE DU TRAVAIL À L'HEURE DU CORONAVIRUS

BRÈVES
• LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL : UN ENJEU FONDAMENTAL DE LA PROTECTION SOCIALE !
• RANA PLAZA, PLUS JAMAIS ÇA ! POUR UNE LOI BELGE SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE
• HOMMAGE : LE MILITANT ABDELLAH ZAÂZAÂ NOUS A QUITTÉS !

Estelle CEULEMANS © *Ali Selvi - ABVV-FGTB 2021*

SOLSOC est une organisation non gouvernementale agréée par la coopération belge (DGD) pour mettre en œuvre des programmes de développement durable dans les pays du Sud. Elle est aussi l'organisation de solidarité internationale de l'Action commune socialiste qui constitue son ancrage historique et social. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, elle soutient des actions dans 8 pays en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient. Notre objectif commun est de permettre aux populations de vivre plus dignement et d'accéder à leurs droits socio-économiques et politiques. En Belgique, Solsoc interpelle les décideur·euse·s belges et européen·ne·s afin de relayer les revendications de ses partenaires. Un travail d'information et de mobilisation du public est également mené avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs de démocratie, de solidarité et de justice sociale.

Rue Coenraets, 68 -
1060 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 505 40 70
Email : info@solsoc.be
CCP : BE42 0000 0000 5454

facebook.com/SolsocASBL
twitter.com/Solsoc

Directrice : Veronique WEMAERE • Présidente : Estelle CEULEMANS • Vice-présidentes: Gwenaëlle GROVONIUS et Martini HAGIEFSTRATIOU • Secrétaire/trésorière : Gabrielle JOTTRAND • Administrateur·rice·s : Jacques BOURGAUX, Tangui CORNU, Fanny DUBOIS, Jenifer FERNANDEZ SANCHEZ, Ariane FONTENELLE, Antonio GAMBINI, Delphine HOUBA, Paul JAMAR, Rafaël LAMAS, Florence LEPOIVRE, Arnaud LEVEQUE, Françis MARLIER, Noémie VAN ERPS

Imprimerie : Nuance 4 s.a. www.nuance4.be
Adresse de l'expéditeur : Rue Coenraets, 68 – 1060 Bruxelles
n°11 Octobre– Novembre–Décembre 2020

Solsoc est membre de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF) et adhère à son code éthique. Vous avez ainsi une garantie supplémentaire que nous utilisons les dons que vous nous faites avec rigueur et précaution. Vous avez un droit à l'information.

Solsoc respecte les obligations légales telles que stipulées dans le Règlement Général sur la Protection des Données.

PAPIER 100% RECYCLÉ

▶ ÉDITO

LE TRAVAIL DÉCENT EST UNE ARME DE PAIX

Au loin, on semble apercevoir une étincelle de lumière au bout du tunnel sanitaire… Mais à la sortie, la tempête économique est là pour un bout de temps. Quand elles ne les ont pas emportées, les vagues de Covid-19 ont fait tanguer les vies de millions de travailleur·euse·s, de citoyen·ne·s. Si le virus était seul responsable, ce serait presque trop simple. Depuis 2020, les rideaux s'ouvrent sur un fond de structures sanitaires, sociales, économiques discriminatoires et inégalitaires, même dans les pays les plus prospères.

A l'heure de lancer la bouée sur ce qu'il reste de nos économies, espérons que les gouvernements penseront d'abord à celles et ceux qui sont « en première ligne », sur tous les fronts. Et alors que resurgissent des conflits sociaux et des conflits armés, qu'ils se remémorent la devise qui a présidé à la création de l'Organisation Internationale du Travail en 1946 : « Si tu veux la paix, cultive la justice ». Cette paix-là ne se construit pas sous les bombes qui enterrent les enfants de Gaza, ni sur le sang des manifestant·e·s colombien·ne·s, ni avec la sueur des esclaves de notre monde moderne.

Cette vision est celle d'une justice véritablement sociale, qui ne progresse que grâce aux mouvements ouvriers et sociaux en lutte depuis des décennies en Europe, en Afrique, en Amérique, et en Asie. Et tant que les dirigeant·e·s l'oublieront, ils seront là (et nous à leurs côtés) pour leur rappeler que « le travail décent est au cœur de la paix, parce que la paix ne peut être la simple absence de destruction, mais plutôt le combat pour créer une vie digne et valable pour tous les êtres humains » (S.E. Oscar Arias, président de la République du Costa Rica, discours à la Conférence internationale du Travail, 2006).

Estelle Ceulemans, Présidente

▶ INTERVIEW

ESTELLE CEULEMANS, ENGAGÉE À LUTTER POUR LE TRAVAIL DÉCENT

Estelle Ceulemans est connue pour être la Secrétaire générale de la FGTB Bruxelles. Elle est également présidente des Conseils d'Administration de Solsoc et du CNCD-11.11.11. Mais avant tout, c'est une femme engagée à qui nous avons voulu poser quelques questions...

Solsoc : Pourquoi la solidarité internationale est-elle importante pour la FGTB ?

E.C. : Si le lien entre la coopération internationale et les syndicats ne saute pas aux yeux, il est pourtant bien là. Les syndicats ont bien 4 rôles essentiels. Le premier, c'est la négociation, pour permettre le dialogue social, pour faire avancer les droits des travailleur·euse·s. Le deuxième, c'est le rapport de force, pour obtenir des acquis sociaux, via des actions sociales, des manifestations, des campagnes de communication, et la grève en dernier recours. Le troisième rôle est celui de service aux affilié·e·s, pour assurer la défense juridique et le payement des allocations de chômage. Le quatrième rôle recouvre l'émancipation des travailleur·euse·s. C'est là que l'on place la coopération internationale. Depuis toujours les organisations syndicales s'engagent pour que les travailleur·euse·s puissent prendre leur destinée en main via la formation syndicale et un service d'insertion professionnelle, mais aussi via les projets avec d'autres syndicats à travers le monde pour appuyer nos camarades, notamment pour organiser leurs syndicats dans ces 4 rôles, pour être plus fort.

Solsoc : Quelles convergences voyez-vous dans les luttes pour le travail décent en Belgique et dans les pays dans lesquels nous avons des organisations partenaires ?

E.C. : Le travail décent est un concept récent, qui arrive à la fin des années 90 à l'OIT, et qui recouvre ces différents aspects. Il ne s'agit pas simplement d'un travail bien rémunéré avec de bonnes conditions de travail, mais c'est aussi la protection sociale et le dialogue social. Lors de ces échanges de coopération internationale, nous avons appuyé les camarades d'autres parties du monde pour développer les organisations syndicales, avoir des focus au niveau des conditions de travail (rémunération, santé et sécurité au travail), et nous défendons la transversalité du genre. Chez nous, ce qu'on considérait comme des « conquis sociaux », le sont de moins en moins. Cela nous rappelle en permanence que le rôle des luttes sociales est de tout temps, suit les évolutions de la société et permet de lutter contre les régressions sociales qui nous sont de plus en plus imposées.

Solsoc : Quel est, selon vous, un des principaux combats à mener pour plus de travail décent ?

Un combat qui me semble particulièrement important, c'est la question de la protection sociale, qui est attaquée chez nous malgré les exemples récents dans le cas de la crise sanitaire qui ont démontré l'importance de notre sécurité sociale (soins de santé, chômage temporaire, …) en tant que mécanisme de solidarité et de protection. La question d'un emploi de qualité, d'un salaire décent, d'un dialogue social, qui traverse ces différents aspects est primordiale, tout comme la question de l'égalité homme-femme qui est transversale. Tous ces aspects sont fondamentaux et nous en avons encore pour quelques années de lutte. **L'entretien dans son intégralité est à découvrir sur solsoc.be.**

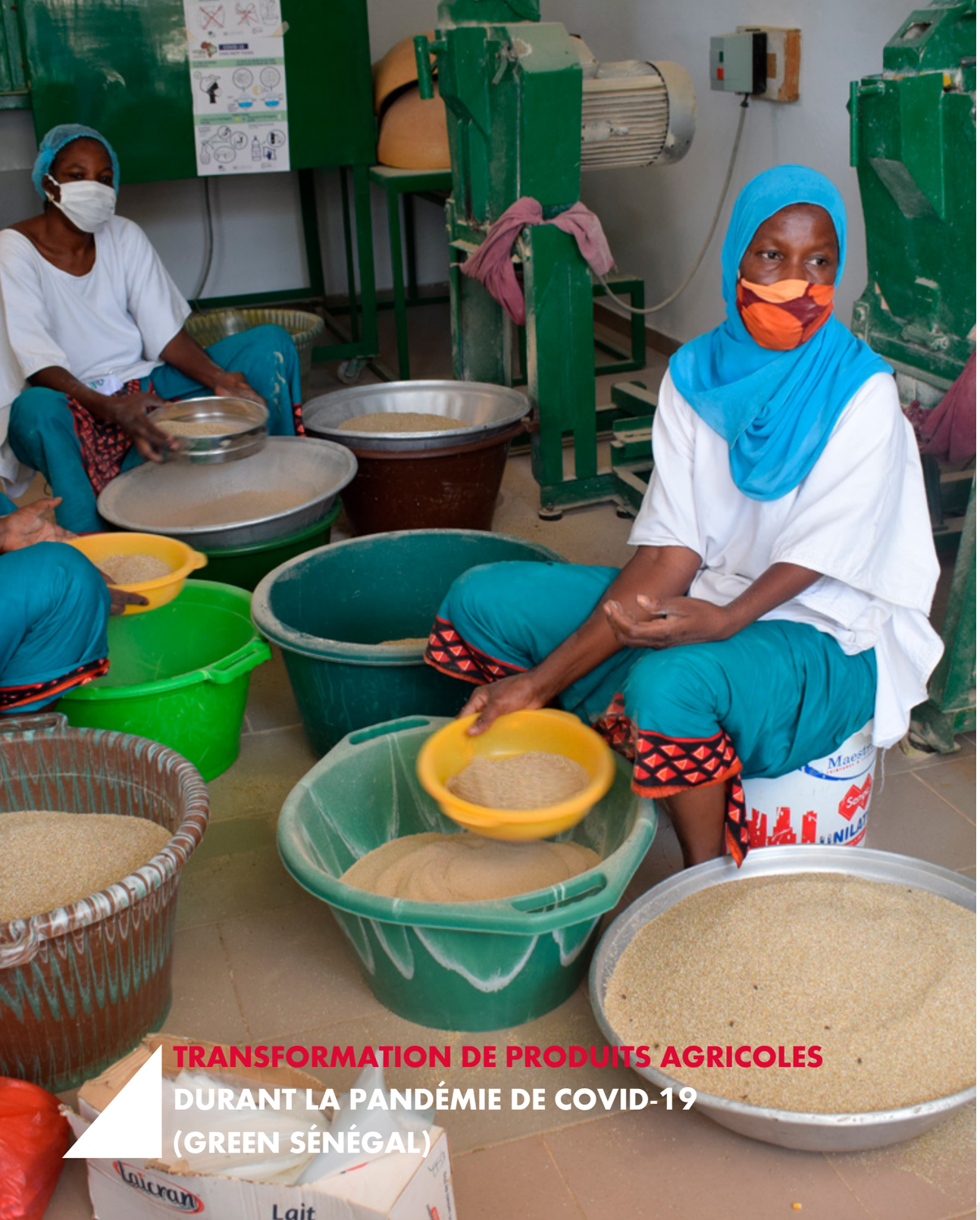

TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES DURANT LA PANDÉMIE DE COVID-19 (GREEN SÉNÉGAL)

1er MAI 2021, UNE FÊTE DU TRAVAIL À L'HEURE DU CORONAVIRUS

Si le monde du travail connait depuis quelque temps déjà des mutations profondes induites par les innovations technologiques, le changement climatique et la mondialisation, 2020 a été une véritable année charnière. La pandémie de COVID-19 qui s'est répandue sur l'ensemble des continents a provoqué une crise globale multidimensionnelle : sanitaire, mais aussi socioéconomique, démocratique et elle a eu des conséquences dévastatrices sur les emplois.

Conséquences de la crise sanitaire sur les travailleurs

Les répercussions économiques et les mesures prises par les pouvoirs publics, bien que variables d'un pays à l'autre, ont impacté les travailleur·euse·s du monde entier. Au total, ce sont près de 2,7 milliards d'entre eux qui ont été touché·e·s par un arrêt complet ou partiel des activités, pour certains sans aucune forme d'aide ou d'indemnité, pour d'autres ce sont les conditions de travail qui se sont dégradées. Comme souvent, la crise a affecté les catégories les plus vulnérables : les jeunes, les travailleur·euse·s précaires et celles·eux de l'économie informelle (notamment les métiers du soin et le travail domestique), les professionnel·le·s de la santé, du service ou le commerce au détail parmi lesquels les femmes et les migran·te·s sont surreprésenté·e·s.

Ces différents publics sont aussi ceux qui ont un accès moindre aux systèmes de protection sociale. L'absence de couverture maladie en particulier mène à une explosion de la pauvreté. Chaque année, ce sont plus de 100 millions de personnes qui passent sous le seuil de pauvreté à cause de dépenses de santé inattendues. Cumulé à une perte massive de revenus, ce phénomène s'est décuplé en période de pandémie.

Réponses nécessaires pour faire face aux crises

Au-delà de leur caractère inédit, ces faits démontrent plus que jamais la non-durabilité du modèle de développement actuel, mais surtout la nécessité d'apporter des réponses structurelles de long terme pour faire face aux crises actuelles et celles à venir.

Tout d'abord, la relance économique doit aller de pair avec la justice sociale et le travail décent. Ceux-ci doivent être une priorité pour avoir un développement durable, équitable, solidaire et inclusif.

De même, une forme de protection sociale universelle doit être promue pour assurer un filet de sécurité à chacun, et garantir l'accès aux services essentiels pour tous. Actuellement, 70 % des personnes dans le monde vivent sans protection sociale complète.

Enfin, la crise de la COVID-19 a aussi exacerbé le besoin d'apporter une réponse au défi de l'informalité. L'extension de la couverture de l'assurance sociale à l'économie informelle nécessiterait de développer des régimes appropriés qui reconnaissent la diversité des travailleur·euse·s.

La coopération au développement, un levier essentiel pour rendre les sociétés plus résilientes

Dans cette perspective, la coopération doit jouer un rôle clé dans le développement et la mise en place de ces réponses, elle constitue un élément crucial pour limiter les risques de basculement dans la pauvreté. Selon un récent rapport d'Oxfam, « les retombées économiques de la pandémie de coronavirus pourraient précipiter un demi-milliard de personnes supplémentaires dans la pauvreté, à moins que des mesures urgentes ne soient prises pour aider les pays en développement ».

À titre d'exemple, avec le soutien de la Centrale Générale FGTB et la FGTB-HORVAL, Solsoc met en œuvre un programme cofinancé par la DGD pour promouvoir le travail décent et permettre la création et le renforcement de conditions de vie meilleures pour les travailleur·euse·s, les producteur·rice·s, les jeunes et les femmes au Burkina Faso, au Burundi, en Bolivie et en Colombie. Concrètement, le programme appuie des organisations des travailleur·euse·s des secteurs de l'industrie alimentaire, et Initiatives d'Economie Sociale et Solidaire (IESS).

Les différentes stratégies d'intervention sont mises en œuvre avec la participation des partenaires locaux tels que REMTE, en Bolivie qui organise des formations pour les travailleuses sur le leadership, les problèmes de violence, de harcèlement psychologique et sexuel dans le monde du travail. Le syndicat colombien SINTRACATORCE offre un accompagnement juridique à ses affilié·e·s en cas de violation de leurs droits.

Au Burundi, le programme est axé sur la formation, mais aussi sur l'appui aux dynamiques paysannes, à travers la mise en place de nouvelles coopératives de travailleur·euse·s de l'économie informelle. La Fédération Burundaise des travailleur·euse·s de l'agroalimentaire, soutenue par Solsoc accompagne le démarrage d'une coopérative syndicale de restauration.

La coopération n'est pas l'unique levier ni une solution miracle mais un dispositif essentiel qui doit être mobilisé dans le cadre d'une réponse globale de la communauté internationale, à laquelle Belgique doit prendre sa part et contribuer selon son engagement .

BRÈVES

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL : UN ENJEU FONDAMENTAL DE LA PROTECTION SOCIALE

En Palestine, les travailleur·euse·s évoluent dans un contexte marqué par l'occupation militaire d'Israël qui les plonge dans une situation socio-économique particulièrement difficile. 70% des travailleur·euse·s palestinien·ne·s ne bénéficient pas de mesures de prévention pour leur santé. En 2020, 46 accidents du travail entrainant la mort ont été recensés. Le syndicat palestinien PGFTU, partenaire de Solsoc et de la CG FGTB, sensibilise les travailleur. euse.s et les employeur·euse·s du secteur des carrières de pierre à l'importance du respect des mesures de sécurité.

À travers une toute nouvelle vidéo de la campagne « la protection sociale est un ~~privilège~~ droit », nous rappelons que chaque année, de nombreux·euses travailleur·euse·s sont victimes d'accidents du travail, perdent la possibilité d'exercer leur fonction et sombrent dans la pauvreté. Le respect des mesures de sécurité ne devrait pas relever de la responsabilité individuelle, mais bien de celle des États et des employeur·euse·s.

Découvrez la vidéo sur le site de la campagne :
https://www.laprotectionsocialeestundroit.org

ABDELLAH ZAÂZAÂ NOUS A QUITTÉS

Abdellah ZaâZaâ vient de nous quitter. Militant de gauche, défenseur des droits humains, de la démocratie et de la laïcité, Abdellah a passé 14 ans dans les prisons de Hassan II dont il sort en 1989.

Il poursuit son combat en ramenant l'action militante dans le quartier, espace de transformation citoyenne. Il co-fonde l'association de quartier El Miter-Bouchentouf et avec d'autres militants associatifs de Casa Est, il est à l'origine du RESAQ, Réseau des Associations de Quartier de Casablanca.

C'est avec Abdellah ZaâZaâ que commence, en 2003, l'aventure du partenariat de Solsoc au Maroc. L'approche du RESAQ, fondée sur l'éducation populaire et le travail de proximité dans les quartiers, est élargie dans plusieurs zones du Grand Casablanca. Elle suscite des embryons dans d'autres régions du Maroc et continue d'inspirer aujourd'hui les partenaires du réseau FADOC dans le monde.

Toutes nos pensées vont vers ses proches, ses amis et ses compagnons de lutte.Nous espérons, Abdellah, que tes valeurs, ton engagement et ta vision rayonnent longtemps encore !

RANA PLAZA, PLUS JAMAIS ÇA ! POUR UNE LOI BELGE SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE

Le 24 avril dernier, Solsoc a pris part à une action organisée par la plateforme AchACT, la Schone Kleren Campagne et plusieurs organisations de la société civile belge de la Coalition Corporate Accountability dont nous faisons partie. Huit ans jour pour jour, après la catastrophe de l'effondrement de l'immeuble du Rana Plaza abritant des ateliers de confection de vêtements pour de grandes marques internationales telles qu'H&M et Zara. Nous nous sommes rassemblé.e.s Place de la Monnaie à Bruxelles, près de la Rue Neuve, afin de rendre hommage aux milliers de travailleur·euses décédé·e·s et blessé·es suite à cette tragédie.

Cette action a eu lieu deux jours après la prise en considération par le Parlement fédéral d'une proposition de loi instaurant un devoir de vigilance pour que les entreprises respectent les droits humains, les droits sociaux et l'environnement tout au long de leurs chaînes de valeur. Cette loi portée par le député socialiste Christophe Lacroix et signée par les partis Vooruit, Ecolo-Groen et CD&V a été accueillie favorablement par la Coalition « Corporate Accountability » comme une première étape vers une loi belge qui s'inscrit pleinement dans le cadre des initiatives en cours sur le devoir de vigilance aux niveaux européen et onusien, tout en appelant l'ensemble des parlementaires fédéraux à soutenir cette proposition de loi afin qu'elle soit adoptée et qu'elle débouche sur un résultat ambitieux.

ACTION

PENSEZ AU LEGS, PENSEZ À SOLSOC

Vous pensez que la justice sociale, les droits des travailleur·euse·s, la protection sociale, la santé pour tou·te·s sont des causes importantes ? Vous voulez continuer à les défendre après votre départ ? Alors pourquoi ne pas penser à Solsoc pour votre legs !?
Faire un legs permet de continuer à aider ceux·elles que vous aimez, mais aussi de pérenniser vos idéaux, en un mot de dire très précisément à quoi votre patrimoine sera destiné quand vous ne serez plus là.
Savez-vous qu'il existe une formule, le legs en duo, qui vous permet de désigner comme bénéficiaires une association et vos proches, tout en rendant votre legs plus avantageux pour ces derniers.
En effet, vos héritier·ère·s devront payer des droits de succession. Le montant de ceux-ci dépend de la région où se trouve votre dernière résidence principale et du degré de parenté vous liant à la personne qui hérite. Plus le degré de parenté est éloigné, plus les droits de succession sont élevés.

Dans le cas d'un legs en duo, Solsoc s'engage à prendre à sa charge le paiement de ses propres droits de succession (fixés à 7 % quel que soit le montant qui lui est légué), mais aussi ceux des autres héritier·ères·s que vous aurez désigné·e·s, qui recevront davantage au final que si vous aviez fait un legs simple. L'argent légué à Solsoc sera intégralement investi dans nos projets liés aux causes qui vous sont chères. Vous pouvez évidemment décider plus précisément pour laquelle de ces thématiques ou dans quel pays votre héritage pourra être utilisé.

FACE AU SYSTÈME D'OPPRESSION ISRAÉLIEN, LE BDS COMME ACTION !

Face au système d'oppression et de violences continues dans lequel Israël maintient le peuple Palestinien. Face à l'apartheid vécu par les Palestinien·ne·s sous occupation israélienne depuis plus de 50 ans, Solsoc, aux côtés de ses organisations partenaires palestiniennes Solsoc a décidé d'appeler ses sympathisant·e·s, ses partenaires et allié·e·s politiques à soutenir le mouvement BDS et à y participer. Lancé le 4 juillet 2005 par une large majorité de la société civile palestinienne, inspiré par la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, par les luttes anticoloniales et la résistance civile, le BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions) nous semble être un moyen d'action non-violent et citoyen pertinent pour réagir face à l'impunité d'Israël et soutenir le peuple palestinien.Ni anti-israélien, ni antisémite, le BDS n'a pas pour cible des individus mais cherche à boycotter tout ce qui est complice de violations du droit international.

Dans ce cadre, Solsoc appelle donc :
Au Boycott,
- En n'achetant plus les produits issus d'entreprises israéliennes et internationales qui violent les droits des Palestinien.ne.s, y compris des entreprises implantées dans les colonies.
- En annulant et en boycottant les actions et évènements sportifs, culturels, artistiques soutenus par l'Etat israélien.

Au Désinvestissement, pour que les institutions financières et les gouvernements belges et européens stoppent toute coopération économique avec l'Etat d'Israël ou investissement lui bénéficiant.
Aux Sanctions en suspendant notamment tout accord économique, culturel ou encore militaire entre la Belgique, l'Union européenne et Israël.Une campagne autour du BDS sera lancée très prochainement par Solsoc et ses partenaires. **Suivez-nous sur notre page Facebook.**

LA MEILLEURE FAÇON D'ASSURER L'AVENIR, C'EST DE LE CONSTRUIRE ENSEMBLE.

E.R. : P&V Assurances SCRL, Rue Royale 151 à 1210 Bruxelles

GROUPE P&V

LE GROUPE P&V EST UN GROUPE D'ASSURANCES COOPÉRATIF BELGE
QUI S'ENGAGE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET DURABLE